



Isabelle Rauch,
Députée

9^{ème} circonscription de la Moselle

www.isabelle-rauch-deputee.fr



INFORMATIONS ÉCONOMIQUES COVID-19

Mardi 28 avril 2020

La date de réouverture des cafés et restaurants sera connue fin mai

La décision sur la date de réouverture des cafés, restaurants et bars sera prise à la fin mai, a indiqué vendredi le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire

L'accès au fonds de soutien mis en place par le gouvernement sera élargi aux entreprises employant jusqu'à 20 salariés et réalisant jusqu'à 2 millions d'euros de chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration, fermées en raison du Covid-19, a-t-il également annoncé.

(source : Les Échos)

La restriction de l'activité d'Amazon confirmée en justice

La cour d'appel de Versailles (Yvelines) **a rejeté l'appel d'Amazon** concernant la restriction de son activité en France aux produits d'alimentation, d'hygiène et de santé.

La cour d'appel a donc confirmé la décision du tribunal judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui avait sommé mardi dernier de restreindre son activité aux produits essentiels et de procéder à une évaluation des risques professionnels pesant sur les salariés du groupe.

(source : Les Échos)

Une analyse des répercussions économiques de la crise

Philippe Lagayette, membre du conseil des garants de l'institut Jacques Delors, propose pour la plateforme Telos une **analyse des conséquences économiques de la crise sanitaire**. Selon l'auteur, **malgré l'action des gouvernements pour mitiger la perte de revenus des individus et des entreprises, des conséquences économiques lourdes sont à attendre**. En sortie de crise, la situation va dépendre du type d'industrie : les industries extractives (pétrole, matières premières, etc.) et productives vont souffrir d'une demande future plus faible, mais pourraient bénéficier d'une reprise compensatoire de la demande (effet de rattrapage). **En ce qui concerne les services, la perte sera sèche puisque par nature un effet de rattrapage n'est pas possible à une grande échelle** (transport, hôtellerie, restauration ...).

L'auteur indique également que les répercussions économiques varieront d'un pays à l'autre, avec un effet multiplicateur pour ceux qui ont des situations économiques détériorées - la crise pesant doublement sur les états, avec une baisse des revenus publics et une hausse des dépenses. Face à ces répercussions économiques, Philippe Lagayette suggère d'éviter que les mesures de soutien justifiées prises par les états se traduisent par une réduction de la confiance dans la bonne gestion de la zone euro, la situation de cette dernière étant tout à fait saine.

S'agissant des entreprises, l'auteur souhaite encourager intensivement **la reconstitution du capital perdu, que ce soit par l'augmentation de leur rentabilité ou en facilitant les apports de fonds propres par des investisseurs externes.**

Lire la note : <https://www.telos-eu.com/fr/coronavirus-quelles-repercussions-economiques.html>

(source : Telos)

⚠ Attention aux fausses informations sur la « ponction » de l'épargne des Français

Une rumeur circule sur les réseaux sociaux : le plan d'urgence de relance de l'économie conduirait l'État à « **ponctionner de 10% les comptes de moins de 100 000 euros de tous les Français et de 15% les comptes supérieurs à 100 000 euros.** »

● LA RÉPONSE

C'est faux. Pour soutenir une économie bousculée par l'épidémie de Covid-19, **le Gouvernement ne prévoit pas du tout de ponctionner l'épargne des Français.** « Il s'agit d'une fake news. On ne fait pas de relance économique en augmentant les impôts, » a confirmé le ministère de l'Économie.

Il s'agit plutôt pour l'État d'investir pour protéger les entreprises et les salariés et permettre le retour de la croissance.

Lire l'article de LCI : [cliquez ici](#)

(source : LCI)
